



PROMOTION DES PRATIQUES INNOVANTES INCLUSIVES
DANS L'ÉDUCATION ET LA FORMATION GRÂCE AU RENFORCEMENT
DES PLATEFORMES ET RÉSEAUX MULTI-ACTEURS ET ACTRICES

Appel à Manifestation d'Intérêt

Aperçu

Dans le cadre du programme PIAFE, le projet "Miftah Anajah", porté par le consortium CARE Maroc, RSS et FNAPEM, financé par l'Union européenne, vise à fédérer les, AMPTEs, AAER, OSC autour des défis d'une éducation de qualité et inclusive. Pour ce faire, il appuie la mise en place de coordinations locales capables d'apporter une réelle contribution à l'amélioration de la qualité des apprentissages des élèves dans deux des régions ciblées par le Programme Intégré d'Appui à la Formation et à l'Education au Maroc « PIAFE ». Sont ciblées dans le cadre de cet AMI les régions de Marrakech-Safi et Béni Mellal-Khénifra. Le projet intervient de manière prioritaire dans les zones marginales (périphéries urbaines, monde rural), dans le but d'expérimenter et modéliser des nouvelles approches et méthodes de co-construction d'écosystèmes éducatifs de qualité, adaptés aux particularités de chaque élève, quels que soient ses besoins, son handicap, son talent, sa catégorie sociale et ses conditions de vie.

Pour plus d'informations sur le PIAFE : [site](#)

Pour plus d'information sur Miftah Anajah : [site](#)

Contexte et Objectifs

Nous lançons un appel à manifestation d'intérêt destiné aux associations connectées à l'école pour la sélection de projets éducatifs et formatifs à mettre en œuvre dans les établissements scolaires des régions du projet Miftah Anajah. (Béni Mellal-Khenifra et Marrakech-Safi).

Sont donc éligibles :

- Les Associations de Mères, Pères et Tuteurs d'Élèves (AMPTEs)
- Les Associations d'Appui à l'École de la Réussite (AAER);
- Les OSCs présentes (ou basées) dans ces régions actives dans le domaine de l'éducation.

Cet appel vise à renforcer l'engagement communautaire dans l'amélioration de la qualité de l'éducation et la lutte contre l'échec et le décrochage scolaire. Les AMPTEs, AAER et les OSC sont invitées à proposer des initiatives qui encouragent une meilleure participation des parents dans la vie scolaire, améliorent la qualité des parcours d'apprentissage des élèves. Les projets



seront sélectionnés sur la base de leur pertinence aux Agendas territoriaux, leur capacité de mise en œuvre, leur impact à long terme, et leur originalité.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche collaborative pour créer un environnement éducatif propice à la réussite scolaire de tous les élèves.

Projets Attendus

Les projets doivent mettre en œuvre des projets éducatifs, et encourager au moins une des thématiques suivantes :

- La promotion de pratiques éducatives innovantes et inclusives.
- L'inclusion des élèves marginalisés et la valorisation des différences (égalité de genre, climat scolaire et santé physique et mentale).
- Le renforcement des coordinations et réseaux multi-acteurs et actrices au sein des établissements scolaires.
- L'amélioration de la gouvernance inclusive au sein de groupes multi-acteur-trices régionaux voire nationaux.
- L'identification et l'essaimage des bonnes pratiques.

Les projets doivent également intégrer de façon explicite au moins l'une des 5 valeurs portées par le projet :

- La gouvernance inclusive
- Le genre, égalité, handicap
- Déperdition et décrochage scolaire
- Digitalisation et numérique
- La qualité de l'éducation

Exemple d'activités éligibles non exhaustives dans le cadre des propositions de projets : jardin pédagogique, campagne de sensibilisation sur le harcèlement et les violences scolaires, rencontres entre club de débats, épicerie solidaire...

Financement du projet



Chaque projet sélectionné recevra une subvention pouvant aller de 50.000,00 MAD (minimum) jusqu'à 200.000,00 MAD (maximum).

L'enveloppe totale est de 1.650.000,00 MAD pour financer l'ensemble des projets éducatifs sélectionnés dans les 2 régions de Miftah Anajah : Beni-Mellal-Khénifra et Marrakech-Safi.

Durée du projet

- Le projet doit débuter à compter du **5 janvier 2026**
- L'ensemble des activités doivent être engagées et la totalité de la subvention doit être consommée avant le **15 mars 2026**

Critères d'éligibilité

Les critères d'éligibilité dans un appel d'offres sont des conditions que les candidats doivent remplir pour que leur offre soit admissible. Ils sont utilisés pour évaluer les offres techniquement et financièrement. Toutes les copies des documents joints doivent être cachetés et légalisés.

Les projets dont le dossier administratif et/ ou technique est incomplet seront rejetés.

Sont éligibles :

1. Les Associations de Mères, Pères et Tuteurs d'Elèves (AMPTEs) et les Associations d'Appui à l'École de la Réussite (AAER) doivent :

- Faire partie des établissements engagés dans le projet Miftah Anajah (liste disponible sur demande à recrutement@caremaroc.org)
- Avoir participé à l'au moins 80% des actions et formations de Miftah Anajah , dont les sessions relatives aux agendas participatifs.
- Ne pas être engagé dans un programme d'une école pionnière durant les années 2024/2025

2. Les OSC locales, régionales ou nationales

Elles doivent démontrer une expérience avérée sur les thématiques encouragées par Miftah Anajah citées ci-dessus désignées et mener des actions au bénéfice des élèves. Les actions de sensibilisation des élèves, des enseignants et des parents autour des thématiques sociales sont fortement encouragées.

Pour tous, les éléments suivants doivent obligatoirement être fournis :

Administratifs :

- Statuts de l'association à jour
- Liste des membres du bureau avec les signatures et numéro de CIN
- Copie du récépissé définitif
- PV de la dernière assemblée générale
- Relevé d'identité bancaire

Financiers :

- Fiche Budgétaire du projet signée et cachetée
- Toutes les copies de documents doivent être signées, cachetées et légalisées

Critères de sélection du projet

- La fiche pédagogique doit être complétée
- La fiche budget doit être complétée
- Le projet et ses activités doivent être à destination des élèves
- Le projet doit prendre en considération au minimum une des 5 thématiques de Miftah Anajah
- Qualité de l'engagement des AMPTE et AAER sera analysée, en mettant l'accent sur leur contribution active, leurs propositions d'idées innovantes et leur esprit d'initiative.
- Pour les AMPTE ET AAER : La capacité à appliquer les compétences acquises durant les formations, par le biais d'initiatives concrètes ou de projets coordonnés dans leur communauté, sera un élément déterminant.
- Les AMPTEs et les AAER démontrant un esprit de collaboration, un leadership constructif, et une aptitude à encourager une dynamique positive au sein du groupe seront valorisés.
- Les AMPTEs et les AAER qui ont démontré un engagement clair envers les objectifs du projet seront considérés comme un atout majeur dans le processus de sélection
- La soumission de projets en consortium pour les AMPTEs et les AAERS est fortement encouragée afin de valoriser et renforcer la synergie collaborative au bénéfice des écoles.



Documents à compléter

- Lettre de candidature
- Fiche pédagogique complétée, signée et cachetée
- Fiche budget dument complétée

Calendrier

Lancement de l'appel : **le jeudi 27 novembre 2025**

Date limite de soumission des candidatures : **le vendredi 12 décembre 2025 avant 12h00**

Comment Postuler

Les propositions doivent être envoyées :

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : recrutement@caremaroc.org en indiquant comme objet : **MA_AMI_Subvention/Nom de l'établissement/Région.**
- Par format papier avec cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Bureau de Marrakech	Etage 4, APPT 7, 60, 40000 Bd Abdelkrim Al Khattabi, Marrakech 40000 <i>Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h</i>
Bureau de Khénifra	Plateforme Moubadara des jeunes INDH, Hay Tarik Ben Zyad Khénifra <i>Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h</i>
Bureau de Casablanca	179, Avenue Moulay Hassan 1er, Escalier A, 3ème étage, Appt N°12, Casablanca <i>Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30</i>